

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL 2018
(NON AUDITÉ)



Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que les événements et faits nouveaux ultérieurs puissent donner lieu à des changements de position, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2018

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 31 mai 2018. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.lifesplit.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.lifesplit.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Canadian Life Companies Split Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant des titres de chacune des sociétés d'assurance vie canadiennes suivantes :

Great West Lifeco Inc.	Société Financière Manuvie
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers	Financière Sun Life inc.

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés d'assurance vie étrangères ou de sociétés de services financiers canadiennes ou étrangères autres que les quatre sociétés d'assurance vie canadiennes indiquées précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées (LFE.PR.B)

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. Verser aux porteurs des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,05208 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 6,25 % par an sur le prix d'émission initial des actions privilégiées (10 \$);
2. Verser aux porteurs le prix d'émission initial vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2018 (date pouvant être reportée par tranches de six ans).

Actions de catégorie A (LFE)

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. Verser aux porteurs des dividendes établis à l'occasion par les administrateurs de la Société;
2. Vers la date de dissolution, verser aux porteurs le montant restant après le paiement des montants dus aux porteurs d'actions privilégiées.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 26 février 2018. En outre, la note 5 des états financiers semestriels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Les sociétés d'assurance vie détenues en portefeuille sont généralement demeurées stables ou ont légèrement reculé au cours de la période en raison des attentes revues à la baisse à l'égard des taux à long terme dans la foulée du ralentissement économique.

Au Canada et aux États-Unis, plusieurs tendances démographiques continuent de favoriser les sociétés d'assurance, particulièrement celles ayant des activités de gestion de patrimoine et d'actifs, la population vieillissante cherchant de plus en plus à gérer son épargne. Les activités de gestion de patrimoine contribuent encore de manière significative aux résultats de ces sociétés. La croissance des résultats tirés des activités de gestion de patrimoine de ces sociétés améliore les évaluations de ces entreprises.

L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 14,44 \$ au 31 mai 2018 à la suite d'un versement de 0,3125 \$ aux porteurs d'actions privilégiées et de deux paiements mensuels totalisant 0,20 \$ aux porteurs d'actions de catégorie A.

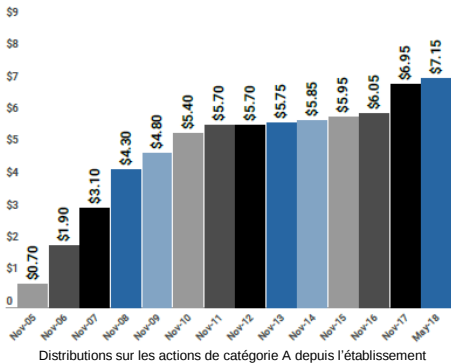
La Société continue d'investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des sociétés de services financiers autres que les quatre principales sociétés d'assurance vie.

À la clôture de la période, l'actif net de la Société s'élevait à 214,1 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

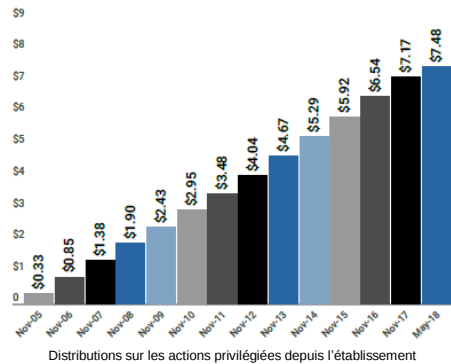
Actions de catégorie A – Distributions

Les porteurs d’actions de catégorie A recevront des dividendes établis à l’occasion par les administrateurs de la Société. Pour que des distributions mensuelles puissent être versées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,20 \$ par action de catégorie A.



Actions privilégiées – Distributions

Les porteurs d’actions privilégiées sont en droit de recevoir des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,05208 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 6,25 % par an sur le prix d’émission initial. Le total des distributions versées au cours de la période selon le taux fixé est de 0,3125 \$ par action privilégiée.



7,15

Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l'établissement



7,48

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Il n’y a eu aucun événement au cours de la période.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de placement et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société, comme il est décrit à la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	31 mai 2018	Exercices clos les 30 novembre ⁽⁴⁾				
	2017	2016	2015	2014	2013	
Actif net par unité à l'ouverture de la période ⁽¹⁾	15,51	15,95	14,97	15,06	14,35	12,48
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,24	0,45	0,52	0,45	0,40	0,42
Total des charges	(0,08)	(0,17)	(0,15)	(0,15)	(0,20)	(0,32)
Gains réalisés de la période	0,13	0,98	0,39	0,20	0,26	0,03
Gains latents de la période	(0,85)	(0,18)	0,82	0,12	0,86	2,66
Total de l'augmentation liée aux activités ⁽²⁾	(0,56)	1,08	1,58	0,62	1,32	2,79
Distributions ⁽³⁾						
Dividendes canadiens	(0,51)	(1,52)	(0,73)	(0,73)	(0,73)	(0,68)
Total des distributions annuelles	(0,51)	(1,52)	(0,73)	(0,73)	(0,73)	(0,68)
Actif net par unité à la clôture de la période	14,44	15,51	15,95	14,97	15,06	14,34
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	4,44	5,51	5,95	4,97	5,06	4,34
Actif net par unité à la clôture de la période	14,44	15,51	15,95	14,97	15,06	14,34

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.
- 4) Les données par unité présentées à partir de 2014 sont tirées des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les données par unité présentées pour les périodes antérieures à 2014 sont tirées des états financiers annuels audités de la Société préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada*.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	Exercices clos les 30 novembre					
	31 mai 2018	2017	2016	2015	2014	2013
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	214,1 \$	230,0 \$	236,6 \$	240,6 \$	245,4 \$	190,0 \$
Nombre d'unités en circulation	14 830 286	14 830 286	14 830 286	16 074 020	16 291 846	12 489 480
Ratio des frais de gestion de base ²⁾	1,02 %	1,03 %	0,95 %	0,96 %	1,31 %	2,31 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement ³⁾	1,02 %	1,03 %	0,95 %	0,96 %	1,43 %	2,69 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁴⁾	16,55 %	14,9 %	18,61 %	16,71 %	18,10 %	25,14 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵⁾	4,87 %	24,82 %	14,82 %	8,6 %	24,10 %	86,0 %
Ratio des frais d'opérations ⁶⁾	0,05 %	0,07 %	0,07 %	0,01 %	0,04 %	0,12 %
Cours de clôture (TSX) :						
Actions privilégiées	10,28 \$	10,31 \$	10,26 \$	10,23 \$	10,27 \$	10,02 \$
Cours de clôture (TSX) :						
Actions de catégorie A	4,61 \$	6,27 \$	5,55 \$	4,30 \$	4,70 \$	4,90 \$

1) Données arrêtées au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation normales de la Société, en excluant toute charge non récurrente liée à un placement. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges pour la période en question et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la période.

3) Les frais d'émission d'actions, qui correspondent à la rémunération des placeurs pour compte et aux autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent.

4) Le ratio des frais de gestion pour les actions de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation de la Société, toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net applicable uniquement aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité continue de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

5) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de QuadraVest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de placements, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de l'actif net de la Société aux fins de transactions, calculé à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,1 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne seront payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

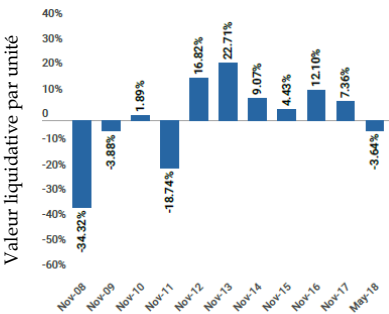
RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

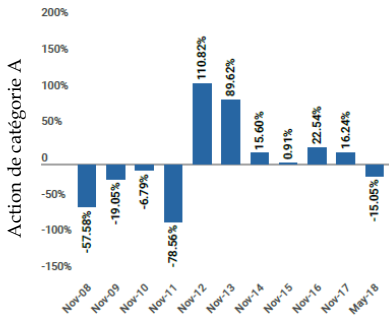
Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative, et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative, pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d’une unité, d’une action privilégiée ou d’une action de catégorie A au cours de la période. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L’information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d’autres titres de la Société;
- b) L’information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n’est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

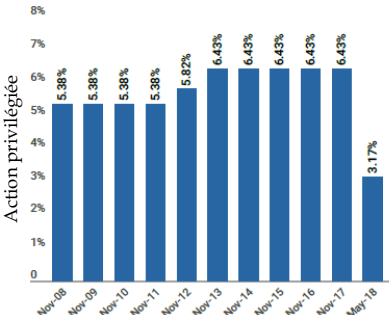
VALEUR LIQUIDATIVE
PAR UNITÉ



ACTION DE CATÉGORIE A



ACTION PRIVILÉGIÉE



- 1) Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l’exercice clos le 30 novembre 2013 ont été respectivement calculés en fonction de la valeur liquidative diluée par unité et de la valeur liquidative diluée par action de catégorie A.
- 2) Le rendement par action de catégorie A pour l’exercice clos le 30 novembre 2012 reflète le regroupement des actions de catégorie A depuis le 25 juin 2012 et a été calculé en fonction de la valeur liquidative diluée par action de catégorie A.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

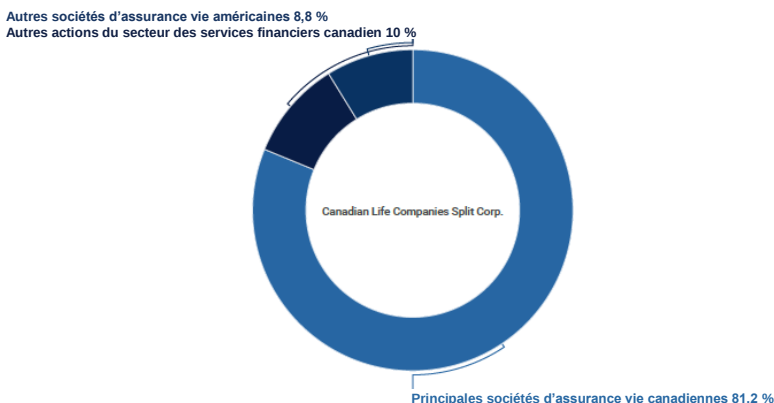
Tous les placements au 31 mai 2018

Nom	Pondération (%)
Société Financière Manuvie	24,3
Financière Sun Life inc.	24,0
Great-West Lifeco Inc.	13,4
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	13,0
Banque Royale du Canada	4,1
La Banque Toronto-Dominion	2,7
Aflac Inc.	2,4
Metlife Inc.	2,4
Lincoln National Corp.	2,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,6
Prudential Financial Inc.	1,2
La Banque de Nouvelle-Écosse	0,8
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	91,9
Trésorerie	7,8
Autres actifs (passifs), montant net	0,3
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Le diagramme qui suit présente la répartition des actifs de la Société entre les principaux placements canadiens du secteur des assurances et les placements des services financiers américains et canadiens.



CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société ») et l'ensemble des informations figurant dans le présent rapport semestriel relèvent de la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société.

La Société utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards 34, et peuvent comprendre des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE****AU 31 MAI 2018 (NON AUDITÉ) ET AU 30 NOVEMBRE 2017**

	31 mai 2018 (\$)	30 novembre 2017 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	196 776 634	202 713 561
Trésorerie	16 802 705	34 806 351
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 555 899	1 377 961
	215 135 238	238 897 873

PASSIF

Passif courant		
Options vendues	87 309	437 719
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	184 453	271 965
Montant à payer sur titres achetés	—	5 960 992
Distributions à payer	772 361	2 255 390
Actions privilégiées (note 6)	148 302 860	148 302 860
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	149 347 983	157 229 926

ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS**D' ACTIONS RACHETABLES DE
CATÉGORIE A****65 787 255 81 667 947**

Nombre d'unités (1 action privilégiée et 1 action de catégorie A) en circulation	14 830 286	14 830 286
Actif net par unité	14,44 \$	15,51 \$
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	4,44 \$	5,51 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

WAYNE FINCH

Chef de la direction,
président et administrateur


PETER CRUICKSHANK

Chef des finances
et administrateur

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2018 (\$)	2017 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	1 947 598	2 315 473
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(12 670 815)	(14 810 996)
Dividendes	3 490 116	3 505 651
Intérêts	38 167	946
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	(7 194 934)	(8 988 926)
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	(2)	4 131
Variation de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	116 297	(38 786)
	(7 078 639)	(9 023 581)
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	821 571	864 224
Honoraires d'audit	16 172	11 740
Frais de service	28 754	98 754
Jetons de présence des administrateurs	11 792	11 792
Frais du comité d'examen indépendant	1 154	1 154
Droits de garde	23 801	28 479
Frais juridiques	20 294	16 217
Coûts de communication de l'information aux actionnaires	18 367	18 186
Autres charges d'exploitation	54 074	52 944
Taxe de vente harmonisée	110 652	119 993
Coûts de transactions	56 018	66 853
Retenues d'impôts	39 179	39 300
	1 201 828	1 329 636
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distributions sur les actions privilégiées	(8 280 467)	(10 353 217)
Distributions sur les actions privilégiées	(4 634 168)	(4 634 168)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(12 914 635)	(14 987 385)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)*	(0,87)	(1,01)

* Selon le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS
RACHETABLES DE CATÉGORIE A****POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MAI (NON AUDITÉ)**

	2018 (\$)	2017 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	81 667 947	88 295 513
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(12 914 635)	(14 987 385)
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(2 966 057)	(7 415 143)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(15 880 692)	(22 402 528)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	65 787 255	65 892 985

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2018 (\$)	2017 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'unités rachetables	(12 914 635)	(14 987 385)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	4 634 168	4 634 168
(Gain) perte de change latent	(116 297)	38 786
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(1 947 598)	(2 315 473)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et dérivés	12 670 815	14 810 996
Acquisition de placements	(20 946 164)	(19 477 556)
Produit de la vente de placements	9 848 472	18 407 413
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(177 938)	29 648
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	(87 512)	(18 335)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(9 036 689)	1 122 262
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions sur les actions de catégorie A	(4 449 086)	(8 898 172)
Distributions sur les actions privilégiées	(4 634 168)	(4 634 168)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(9 083 254)	(13 532 340)
Gain (perte) de change latent	116 297	(38 786)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	(18 003 646)	(12 448 864)
Trésorerie à l'ouverture de la période	34 806 351	22 019 661
Trésorerie à la clôture de la période	16 802 705	9 570 797
Intérêts reçus*	38 167	946
Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	3 272 999	3 495 999

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 31 MAI 2018 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
4 principaux placements			
Actions ordinaires canadiennes			
873 700	Great-West Lifeco Inc.	26 667 388	28 753 467
523 258	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	17 490 757	27 732 674
2 123 950	Société Financière Manuvie	47 394 363	51 951 817
957 700	Financière Sun Life inc.	40 204 726	51 323 143
Total des principales actions du portefeuille (81,2 %)		131 757 234	159 761 101
Autres actions ordinaires canadiennes			
22 600	La Banque de Nouvelle-Écosse	1 735 489	1 768 224
30 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3 715 953	3 396 000
89 500	Banque Royale du Canada	6 935 708	8 771 000
76 200	La Banque Toronto-Dominion	4 421 628	5 768 340
Total des autres actions canadiennes (10,0 %)		16 808 778	19 703 564
Total des actions canadiennes		148 566 012	179 464 665
Autres actions ordinaires américaines			
87 400	Aflac Inc.	3 799 090	5 108 698
50 800	Lincoln National Corp.	4 384 265	4 368 369
87 700	MetLife Inc.	4 385 956	5 232 034
20 720	Prudential Financial Inc.	2 277 507	2 602 868
Total des actions ordinaires américaines (8,8 %)		14 846 818	17 311 969
Total des actions ordinaires (100,0 %)		163 412 830	196 776 634

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 31 MAI 2018 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(50)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 82 \$, 15 juin 2018	(1 900)	(69)
(1 425)	Great-West Lifeco Inc. à 34 \$, 20 juillet 2018	(85 501)	(29 213)
(1 200)	Société Financière Manuvie à 25 \$, 15 juin 2018	(34 800)	(10 800)
(1 500)	Société Financière Manuvie à 25,50 \$, 20 juillet 2018	(48 000)	(21 750)
(800)	Banque Royale du Canada à 101 \$, 15 juin 2018	(41 600)	(8 400)
(645)	Financière Sun Life inc. à 55 \$, 15 juin 2018	(16 126)	(9 353)
(500)	Financière Sun Life inc. à 55,50 \$, 15 juin 2018	(16 000)	(4 500)
(645)	Financière Sun Life inc. à 56 \$, 15 juin 2018	(35 469)	(3 224)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (0,0 %)	(279 396)	(87 309)
		163 133 434	196 689 325
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(141 769)	
	Total des placements (100,0 %)	162 991 665	196 689 325

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

1. Constitution

Canadian Life Companies Split Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 3 mars 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. La Société a commencé ses activités de placement le 18 avril 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de placement Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). La date de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2018, peut être reportée par tranches de six ans au gré de la Société. Dans de tels cas, un droit de rachat spécial de leurs actions sera attribué aux porteurs. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit surtout dans un portefeuille géré activement constitué essentiellement d'actions ordinaires de quatre sociétés d'assurance vie canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2017, qui ont été établis selon les IFRS.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 18 juillet 2018.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale.

Les placements de la Société sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), et les instruments dérivés (y compris les options) sont détenus à des fins de transaction et sont aussi comptabilisés à la JVRN.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues par la Société sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans le gain ou la perte à la réévaluation des actions privilégiées dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers au montant du rachat annuel.

Les actifs et passifs financiers, à l'exception des placements, des instruments dérivés et des actions de catégorie A sont comptabilisés initialement au montant à recevoir ou à payer prévu, déduction faite, lorsqu'elle est significative, d'une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une correction de valeur, le cas échéant. La juste valeur de ces actifs financiers et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds en caisse.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que QuadraVest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer prévues, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt, chaque année d'imposition, sur son revenu net pour l'année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets réalisés impossibles, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes impossibles qu'elle reçoit de sociétés canadiennes impossibles sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt (33 1/3 % pour les dividendes reçus au plus tard le 31 décembre 2015). Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes impossibles aux actionnaires à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés (1 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés au plus tard le 31 décembre 2015). Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement, soit lorsque les actionnaires auront reçu des dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets réalisés impossibles sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu payé à l'égard des gains en capital et des dividendes canadiens impossibles. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Aux fins fiscales, la Société dispose de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 17 325 632 \$ (19 753 956 \$ au 30 novembre 2017) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent après la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2018. La Société dispose également, aux fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 14 503 082 \$ (23 646 720 \$ au 30 novembre 2017) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant.

La Société est actuellement assujettie à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements comptables les plus importants établis par la Société aux fins de la préparation des états financiers :

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par la Société, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité de la Société consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur pour les actifs financiers selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Les jugements les plus importants consistent à déterminer si certains instruments financiers sont détenus à des fins de transaction, et si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements dans des actifs financiers qui ne sont pas détenus à de telles fins.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs financiers;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2018 et au 30 novembre 2017 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	196 776 634 \$	–	–	196 776 634 \$
Options	(87 309) \$	–	–	(87 309) \$
	196 689 325 \$	–	–	196 689 325 \$

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2018 ET 2017 (NON AUDITÉ)

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2017

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	202 713 561 \$	–	–	202 713 561 \$
Options	(437 719) \$	–	–	(437 719) \$
	202 275 842 \$	–	–	202 275 842 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des périodes closes les 31 mai 2018 et 2017.

Les gains (pertes) nets sur instruments financiers détenus à des fins de transaction et sur instruments financiers à la JVRN de la Société sont les suivants* :

	31 mai 2018	31 mai 2017
Gain (perte) réalisé sur les dérivés détenus à des fins de transaction	54 168 \$	262 730 \$
Gain (perte) réalisé sur les placements désignés comme étant à la JVRN	1 893 430 \$	2 052 743 \$
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(13 029 343) \$	(15 938 806) \$
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés	358 528 \$	1 127 810 \$
Dividendes	3 490 116 \$	3 505 651 \$
Intérêts	38 167 \$	946 \$
	(7 194 934) \$	(8 988 926) \$

* La Société utilise une stratégie active et intégrée de vente d'options d'achat sur les actions sous-jacentes du portefeuille. L'obligation de procéder à l'évaluation et à l'attribution des gains de façon distincte soit pour les instruments dérivés, soit pour les actions sous-jacentes, peut empêcher de refléter les apports ou les avantages propres à chaque catégorie d'actifs dans le cadre de cette stratégie. Par exemple, si des options d'achat vendues sont par la suite rachetées ou reportées dans le cadre de la stratégie active de vente d'options d'achat couvertes, il y aura diminution des gains sur dérivés comptabilisés (alors que l'exercice ou l'expiration de l'option d'achat vendue aurait eu un résultat différent), et le portefeuille obtiendra d'autres gains qui auraient été évalués et attribués aux actions sous-jacentes.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les quatre principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés ont été choisies dans le secteur de l'assurance vie des services financiers de l'indice S&P/TSX 60 et figurent parmi les plus importantes sociétés de services financiers du Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change). La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options

vendues. Au 31 mai 2018, si les prix de ces actions à leur bourse respective avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté de 17 778 000 \$ (18 221 000 \$ au 30 novembre 2017). De même, si les prix de ces actions à leur bourse respective avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué de 19 590 000 \$ (20 016 000 \$ au 30 novembre 2017).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable (comme à la période précédente).

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Le portefeuille comprend quatre sociétés américaines de services financiers inscrites à la Bourse de New York et dont les titres se négocient en dollars américains. Au 31 mai 2018, 11,7 % de l'actif net de la Société (11,5 % au 30 novembre 2017) était investi dans des actifs libellés en dollars américains, dont de la trésorerie. L'actif net de la Société fluctuera donc en fonction du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, monnaie fonctionnelle de la Société. La Société n'a pas conclu de contrats de couverture de change. Par conséquent, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport au dollar américain, l'actif net de la Société aurait diminué ou augmenté d'environ 1 254 000 \$ (1 322 000 \$ au 30 novembre 2017).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier (comme à la période précédente) et que le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à la période précédente).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré du porteur d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à la période précédente, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de New York. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2018 ET 2017 (NON AUDITÉ)

Risque de concentration

Les quatre principaux placements de la Société sont issus du secteur de l'assurance vie et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur (comme à la période précédente). Pris individuellement, un placement du portefeuille peut représenter jusqu'à 30 % de la valeur liquidative de la Société.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	31 mai 2018	30 novembre 2017
Principales actions ordinaires canadiennes	74,6 %	71,6 %
Autres actions canadiennes	9,2 %	7,1 %
Autres actions ordinaires américaines	8,1 %	9,4 %
Options d'achat canadiennes vendues	0,0 %	-0,2 %
Options d'achat américaines vendues	0,0 %	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs		
(hors actions privilégiées et bons de souscription)	8,1 %	12,1 %
	100,0 %	100,0 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	31 mai 2018	31 mai 2017
Ouverture de la période	14 830 286	14 830 286
Émises au cours de la période	—	—
Rachats au cours de la période	—	—
Clôture de la période	14 830 286	14 830 286

Les actions privilégiées ont été émises au prix de 10 \$ l'action.

Les porteurs d'actions privilégiées reçoivent des dividendes à un taux annuel de 6,25 % du prix d'émission initial (10 \$ par action privilégiée). Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « LFE.PR.B ». Leur cours était de 10,28 \$ au 31 mai 2018 (10,31 \$ au 30 novembre 2017). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A (ensemble, une « unité ») au cours du mois de mars de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2018 ET 2017 (NON AUDITÉ)

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

<u>Opérations sur actions de catégorie A</u>	31 mai 2018	31 mai 2017
Ouverture de la période	14 830 286	14 830 286
Émises au cours de la période	—	—
Rachats au cours de la période	—	—
Clôture de la période	14 830 286	14 830 286

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « LFE ». Leur cours était de 4,61 \$ au 31 mai 2018 (6,27 \$ au 30 novembre 2017). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois de mars de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la date de dissolution, la Société rachètera toutes les actions de catégorie A en circulation. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Selon la convention d'administration, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers sur les actions de catégorie A, à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A. Aucuns frais de service ne seront payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de placements, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

En outre, l'escompte mensuel de 2 % par rapport à la valeur liquidative applicable aux rachats d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A est payé à Quadravest. Aucuns frais de rachat n'ont été versés pour la période close le 31 mai 2018 (aucuns frais au 31 mai 2017).

CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2018 ET 2017 (NON AUDITÉ)

Les frais de gestion totalisant 821 571 \$ (864 224 \$ au 31 mai 2017) engagés au cours de la période comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 31 mai 2018, des frais d'administration et de gestion totalisant 137 615 \$ étaient à payer au gestionnaire (141 902 \$ au 30 novembre 2017). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2018 ou en 2017.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 56 018 \$ pour la période (66 853 \$ au 31 mai 2017).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les périodes closes les 31 mai 2018 et 2017 est calculée comme suit :

	2018	2017
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(12 914 635) \$	(14 987 385) \$
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	14 830 286	14 830 286
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	(0,87) \$	(1,01) \$

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	31 mai 2018	31 mai 2017
Actions privilégiées	0,3125 \$	0,3125 \$
Actions de catégorie A	0,20 \$	0,50 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,05208 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 6,25 % par an sur le prix d'émission initial, et leur rembourser le prix d'émission initial au moment de la dissolution de la Société;
- verser aux porteurs d'actions de catégorie A des dividendes établis à l'occasion par les administrateurs de la Société, et, à la date de dissolution, verser aux porteurs le montant restant après le paiement des montants dus aux porteurs d'actions privilégiées. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Normes comptables, interprétations et modifications relatives aux normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers. Cette norme remplace les nombreux modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39 et s'appliquera pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le classement et l'évaluation des créances seront fondés sur le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les dérivés et les instruments de capitaux propres seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, excepté en ce qui concerne les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction, pour lesquels l'entité a fait le choix irrévocable de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels, lesquels sont constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Un instrument de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à des fins de vente. Tous les autres instruments de créance doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, une entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. IFRS 9 établit également un nouveau modèle de perte sur créances attendue (PCA).

À l'adoption d'IFRS 9, le portefeuille de la Société continuera d'être comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels continueront d'être évalués au coût amorti sans incidence notable due à l'application du nouveau modèle de dépréciation. En conséquence, il est attendu que l'adoption d'IFRS 9 n'aura aucun effet important sur les états financiers de la Société.

12. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Au 31 mai 2018 et au 30 novembre 2017, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins du traitement des opérations et l'actif attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

NOTES

NOTES

NOTES

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des titres de participation en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch
Président et
chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank
Directeur général et
chef des finances,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson
Directrice générale et
gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

William Thornhill
Président,
William C. Thornhill Consulting Inc.

Michael W. Sharp, associé
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



200 Front Street West
Suite 2510, Toronto
(Ontario) M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443
Sans frais : 877 4QUADRA
ou 877 478-2372
Télec. : 416 304-4441
info@quadravest.com
www.quadravest.com